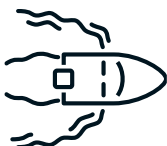


CODE D'ÉTHIQUE NAUTIQUE



Vitesse

- **ZONES SANS VAGUES:** L'extrémité nord (Village/Marina), l'extrémité sud (Foot) et les zones situées à 50 mètres de tout rivage sont toutes identifiées comme des zones sans vagues. Conduisez votre bateau à une vitesse réduite.
- **VITESSE SANS VAGUES :** C'est la vitesse la plus lente possible pour maintenir la direction du bateau. Cette vitesse produit peu ou pas de vagues derrière le bateau. La limite de vitesse dans les zones sans vagues est de 8 km/h.



Navigation

- **NAVIGUER EN EAUX PEU PROFONDES :** Conduisez prudemment et lentement dans les eaux peu profondes (moins de 7 mètres de profondeur). Les remous provoqués par les hélices des bateaux dégradent l'habitat des poissons, contribuent au brassage des sédiments et accélèrent la prolifération des algues et le vieillissement du lac.
- **CIRCULATION NAUTIQUE AU VILLAGE :** Toutes les embarcations doivent entrer et sortir des zones nord et sud de la marina à des vitesses "sans vague". À l'extrémité nord, la circulation motorisée se fait du côté est de l'île Rodger, et la circulation non motorisée du côté ouest. Des panneaux sont installés.



Nautisme

- **CARTE DE CONDUCTEUR D'EMBARCATION DE PLAISANCE OBLIGATOIRE :** Toute personne conduisant une embarcation motorisée doit posséder une carte de conducteur d'embarcation de plaisance valide.
- **QUITTER LA RIVE :** Quittez le littoral à un angle de 90 degrés et évitez les accélérations rapides afin de réduire l'impact sur le littoral et d'éviter de lever les sédiments, ce qui libère des phosphates
- **VITESSE MOYENNE :** Essayez d'éviter les vitesses moyennes qui créent de grosses vagues plus destructrices.



- **BATEAUX DE WAKEBOARD :** Les embarcations à ballasts ou toutes embarcations produisant de grosses vagues ne doivent être opérées qu'à une distance minimale de 300 mètres des rives pour réduire l'érosion des berges, et en eaux profondes (7 mètres et plus) pour éviter le rebrassage des sédiments. Le wakesurf produit les vagues les plus dévastatrices et devrait être proscrit sur un lac comme le nôtre.

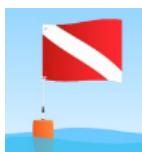


- **CIRCULATION RESTREINTE** : Toutes les embarcations motorisées ne sont pas autorisées à traverser "The Narrows" à l'extrémité sud du lac et doivent éviter Hammonds Bay à l'extrémité nord (à l'exception des résidents locaux).
- **SÉCURITÉ DES PETITES EMBARCATIONS** : Les embarcations non-motorisées devraient éviter les zones de haute circulation (voir la carte).
- **EN PÉRIODES DE CRUES** : Lorsque les niveaux d'eau sont élevés (au printemps ainsi qu'après de fortes pluies), évitez de produire des vagues qui provoquent l'érosion des berges et la destruction des nids de huards.



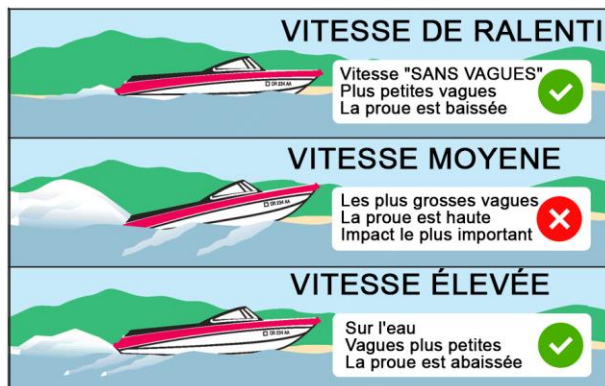
Sécurité nautique

- **ENFANTS** : Attention à nos enfants !
- **KAYAKS** : Attention aux embarcations difficiles à apercevoir.
- **PLONGEURS** : Rester à 100 mètres des bouées des plongeurs en tout temps.



Faune

- **NIDS DE HUARDS** : Les huards nichent sur les rives de la déglaciation jusqu'à la fin de juin. Les vagues fortes peuvent détruire les nids.
- **HUARDS JUVÉNILES** : Les jeunes huards ne peuvent pas encore plonger afin d'éviter les embarcations.



Conscience environnementale

- **LAVAGE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES TYPES D'EMBARCATIONS** : Toutes les embarcations (bateau, canoë, kayak, planche) doivent être lavées avant la mise à l'eau. Cette mesure vise à empêcher la propagation d'espèces envahissantes de plantes et de crustacés. La station de lavage est située à la marina nord. Les résidents sont tenus d'obtenir une vignette pour toutes les embarcations motorisées et non motorisées. Lire : [Gestion des marinas 2022-03](#).
- **PERTURBATION DES FONDS** : Évitez la perturbation des fonds marins en eaux peu profondes. Il s'agit d'habitats fauniques riches.
- **VÉGÉTATION DES RIVES** : Ne coupez pas la végétation à moins de 15 mètres des rives. Celle-ci protège le milieu aquatique en filtrant les nutriments. Ne replantez les berges qu'avec des plantes indigènes. Lire : [Identification et délimitation des milieux aquatiques](#)
- **PLANTES DÉCORATIVES PRÈS DE L'EAU** : Ne placez pas de plantes en pots près de l'eau ou sur les quais; elles suintent des phosphates et autres nutriments non souhaitables.



Respect

- **POLLUTION LUMINEUSE** : Une lumière excessive la nuit dérange les voisins et obscurcit le ciel nocturne. Envisagez d'éteindre les lumières du littoral à 23 heures.
- **POLLUTION PAR LE BRUIT** : ne faites pas trop de bruit - les fêtes bruyantes et les chaînes stéréo des bateaux dérangent les autres.
- **RESPECT DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES** : Restez à l'écart des terrains ou des quais privés.

Durabilité

- **POLLUTION** : Ne rien jetez dans le lac qui n'en provienne pas. Le lac est une source d'eau potable pour les riverains et un écosystème délicat et précieux.
- **RECYCLAGE** : Recyclez, chez vous et/ou dans les conteneurs municipaux. Lire : [Matières résiduelles, compostage, recyclage](#)



AMIS du LAC
FRIENDS of the LAKE

www.amisdulac.org